



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 novembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 décembre 2011

Délibération n° D20110555

MAINTENANCE DE DIVERSES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES
BATIMENTS - ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES LOTS N° 1,3,5,6
ET 7

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoint(s) :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUN - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU -

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART

PATRIMOINE ET MOYENS

**MAINTENANCE DE DIVERSES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES
BATIMENTS - ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LES LOTS N°
1,3,5,6 ET 7**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans l'acte de construire ou dans le cadre de l'entretien des ouvrages, il est non seulement nécessaire et obligatoire de mettre en œuvre des contrôles et vérifications techniques, mais aussi d'assurer la maintenance de certaines installations (ascenseurs, groupes électrogènes, équipements de sécurité incendie, etc).

D'une manière générale, la maintenance comprend l'entretien courant et les visites périodiques, mais également la garantie totale sur les installations avec le remplacement de toutes les pièces défectueuses, fourniture et main d'œuvre.

Pour assurer cette maintenance, un appel d'offres fractionné en sept lots a été lancé, afin de faire appel à des entreprises spécialisées.

Les marchés seront exécutoires à compter du 1^{er} janvier 2012 ou de la date de leur notification aux entreprises si elle est postérieure et ce jusqu'au 31 décembre 2012. Ils pourront être reconduits trois fois pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2013 sans pouvoir exéder le 31 décembre 2015.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 14 novembre 2011 pour procéder à la désignation des attributaires des marchés pour les lots 1 à 7.

La CAO a déclaré les lots 2 et 4 infructueux et un nouvel appel d'offres ouvert sera relancé pour ces lots. Elle a donc statué sur les lots 1, 3, 5, 6 et 7.

Les crédits nécessaires seront ouverts aux budgets des exercices concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés à bons de commande pour chaque lot précisé dans le tableau ci-dessous :

| Lot | Désignation du marché | Attributaires | Montant minimum du marché en € TTC | Montant maximum du marché en € TTC |
|-----|--------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 1 | Ascenseurs, monte charges et monte handicapés | OTIS | 20 000 | 50 000 |
| 3 | Protection intrusion et contrôle d'accès | CTCAM | 35 000 | 140 000 |
| 5 | Equipements de sécurité incendie | INEO | 50 000 | 180 000 |
| 6 | Cuisines (dégraissage des hottes, de l'extraction et des conduits) | AIR ACTION | 5 000 | 16 000 |
| 7 | Horloges, cloches, chronomètres de stades et gymnases | BODET | 5 000 | 60 000 |

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 42 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 3 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL